

Dossier de demande de mise à disposition d'un abri vélo sécurisé : VELOBOX

Dans le cadre de sa politique de mobilité et de réduction des gaz à effet de serre, la Communauté de Communes de la Vallée de Villé (désignée par CCVillé dans les documents) s'engage mettre à disposition un ensemble d'abris vélo sécurisés VELOBOX gratuitement contre une caution par chèque.

Démarche à suivre

1) Prendre connaissance du "règlement de mise à disposition et d'utilisation d'un VELOBOX". Disponible au centre administratif de la CCVillé 1, rue principale 67220 BASSEMBERG ou sur le site internet de la CCVillé.

=> <https://cdc.valleedeville.fr/>

- Servie aux habitants
- Transports et déplacements
- Abris vélos sécurisés

2) Retirez le dossier au centre administratif de la CCVillé 1, rue principale 67220 BASSEMBERG ou sur le site internet de la CCVillé.

=> <https://cdc.valleedeville.fr/>

- Servie aux habitants
- Transports et déplacements
- Abris vélos sécurisés

3) Déposez ou envoyez par courrier postal votre dossier de demande de mise à disposition gratuite d'un VELOBOX **complété et avec toutes les pièces nécessaires** au centre administratif de la CCVillé 1, rue principale 67220 BASSEMBERG.

4) Après vérification des informations et selon disponibilité, vous serez contacté la mise à disposition du VELOBOX.

5) le VELOBOX sera à utiliser selon le règlement en vigueur.

Pièces à fournir

- ❖ Une copie d'un justificatif d'identité en cours de validité,
- ❖ Un justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- ❖ Votre dossier "demande de mise à disposition d'un VELOBOX " complété et signé,

Non-respect des règles ou dégradation du local

RAPPEL : Interdiction stricte de laisser des objets autres que votre vélo et les équipements du cycliste dans le local.

Il est également interdit de dégrader les locaux.

Les conséquences de ces actions non souhaitées par la CCVillé et observées lors de contrôles inopinés entraineront le retrait de votre droit au VELOBOX. Les dégradations et/ou perte/vol de la clé seront refacturés à l'utilisateur, conformément au règlement.

Pour le respect de l'environnement, n'imprimez cette page que si nécessaire

Dossier de demande de mise à disposition d'un VELOBOX

Informations relatives au demandeur

Nom* :
Prénoms* :
Date de naissance* :
Adresse* :
Code postal & commune* :
Numéro téléphonique* :
Adresse e-mail :
*informations obligatoires

Attestation sur l'honneur

Je soussigné(é) (nom, prénom)

Souhaite bénéficier d'un VELOBOX de la Communauté de Communes de la Vallée de Villé et m'engage à :

- 1) Respecter les locaux selon le règlement
- 2) Ne pas stocker du matériel autre que mon vélo et mes équipements de cycliste

Pour une période de 1 mois 3 mois

Date de début :/...../..... Date de fin :/...../.....

Localisation de l'abri vélo sécurisé :

giratoire TRIEMBACH-AU-VAL place de la gare VILLÉ parking MJC VILLÉ

Usage prévu du VELOBOX :

Trajet travail ou études Loisirs fréquence prévue :

Atteste l'exactitude des informations transmises dans le dossier et avoir pris connaissance du règlement d'accès et d'utilisation du VELOBOX

Pour faire valoir ce que de droit

Fait à :

Le :

Signature du demandeur :

Cadre réservé à l'administration

- Dossier et pièces justificatives au complet
 Informations transmises valides

Bon pour accord